

**LOTISSEMENT DE « La Beulotière »
LE BOURGNEUF-LA-FORET**

X Lots construits



La superficie de chaque lot et les cotes sur les parcelles ne seront fixées précisément qu'après la délimitation et le bornage définitifs des lots par le Géomètre-Expert membre de l'Ordre, désigné par l'aménageur.
La contenance de chaque lot sera garantie exacte d'après le mesurage qui sera fait par le Géomètre-Expert sus-nommé.